

**Inspecteur/inspectrice d'académie – inspecteur/inspectrice pédagogique régional/e (IA-IPR),  
spécialité anglais - BOE**

1) Statut du poste : Vacant

2) Intitulé du poste : Inspecteur/inspectrice d'académie – inspecteur/inspectrice pédagogique régional/e (IA-IPR), spécialité anglais - BOE

3) Descriptif de l'employeur :

**ACADEMIE** : LILLE

**VILLE** : Lille

**ADRESSE** : 144 rue de Bavay BP 709, 59033 Lille Cedex

---

L'académie de Lille est la troisième de France. Plus de 6% des élèves du territoire national y sont scolarisés. Elle comporte 3741 écoles et établissements scolaires, dont 438 collèges et 145 LGT et LPO, de l'enseignement public et privé. Elle emploie plus de 81000 personnels, dont plus de 58000 enseignants. Si le territoire est de taille restreinte, la densité des établissements est quant à elle, très importante.

Deux départements forment le périmètre académique : le Nord et le Pas-de-Calais. L'académie est divisée en 14 bassins d'éducation. Bien qu'à tendance urbaine, l'académie comporte des zones rurales, parfois éloignées de la métropole lilloise.

L'académie se caractérise également par une forte représentation de l'éducation prioritaire (un élève sur trois dans les écoles et collèges) et le nombre d'établissements en réseau éducation prioritaire renforcée est le plus important de France : 41 collèges.

4) Description du poste :**DATE DE PRISE DE POSTE** : 1er septembre 2025**DESCRIPTION DU POSTE** :

Les missions principales des IA-IPR sont définies dans la circulaire ministérielle du 29 août 2023.

Placé/e auprès de la rectrice d'académie, l'IA-IPR d'anglais :

- **évalue**, dans l'exercice de leur compétence pédagogique, le travail individuel et le travail en équipe des personnels enseignants des collèges et des lycées. Il/elle concourt à l'évaluation de l'enseignement des disciplines, des unités d'enseignement, des procédures et des résultats de la politique éducative ;
- **inspecte**, dans la spécialité anglais, **les personnels enseignants exerçant dans le second degré ou dans les classes post-baccalauréat**. Il/elle s'assure du respect des objectifs et des programmes nationaux de formation, dans le cadre des cycles d'enseignement ;
- **contribue**, le cas échéant, à la connaissance et au contrôle des **organismes privés d'enseignement à distance (OAD)**
- **suit et contribue au contrôle de l'instruction en famille** au sein de l'académie pour les enfants entre 11 et 16 ans ;
- **participe à l'animation pédagogique** dans les formations initiales et continues, prête son concours à l'élaboration des projets d'établissement et collabore avec l'inspection générale de l'éducation nationale du sport et de la recherche pour l'évaluation des expériences pédagogiques et leur généralisation ;
- assure des missions d'**expertise** dans ces différents domaines ainsi que pour l'orientation des élèves, les examens et concours, l'animation pédagogique et éducative dans les territoires, la gestion des ressources humaines, la transmission des principes et valeurs de la République.

5) Conditions particulières d'exercice :

L'IA-IPR pourra également, sur demande de la rectrice d'académie, contribuer au pilotage de dossiers académiques et exercer des missions de conseil et d'appui.

Contraintes particulières : déplacements très fréquents, périodes de sur-activité, utilisation du véhicule personnel à des fins de services, agenda très mouvant, forte disponibilité.

6) Descriptif du profil recherché

Etre fonctionnaire titulaire appartenant aux corps des **maîtres de conférences**, des **professeurs de chaire supérieure**, des **professeurs agrégés**, des **personnels de direction** d'établissement d'enseignement ou de formation et des **inspecteurs de l'éducation nationale** et justifiant de 5 ans de services effectifs dans des fonctions correspondantes ; être bénéficiaire de l'obligation d'emploi, sollicitant un détachement dans le corps des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, spécialité anglais.

Liens vers le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr) pour consulter la note relative à ce recrutement et ses annexes :

<https://www.education.gouv.fr/devenir-personnel-d-inspection-41576>

<https://www.education.gouv.fr/recrutement-des-personnes-en-situation-de-handicap-325667>

Savoir-faire :

Capacité avérée à travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau avec de multiples partenaires.

Capacité à conduire des missions transversales.

Solides compétences rédactionnelles et aptitude à la prise de parole en public.

Compétences en gestion de projet.

Savoir-être :

Capacité d'analyse et de synthèse.

Rigueur, précision, écoute et conseil.

Grande capacité de travail, dynamisme, disponibilité, réactivité, autonomie, adaptabilité et bon relationnel.

Connaissances :

Parfaite maîtrise du système éducatif et de l'articulation entre les cycles.

Solide connaissance du fonctionnement des EPLE et de leurs instances.

Bonne compréhension du fonctionnement du MEN (administration centrale, services déconcentrés...) ; maîtrise de la discipline langues vivantes, spécialité anglais, dans tous ses aspects, scientifiques, pédagogiques et didactiques.

7) Informations complémentaires : procédure pour candidater, à compléterPROCEDURE POUR CANDIDATER :

Le dossier de candidature, constitué de l'annexe I, de l'annexe II RAEP, d'un CV, d'une copie de justificatif en cours de validité attestant la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi, doit parvenir par la voie hiérarchique avant le 3 avril 2025 à compter de la présente publication, selon les indications suivantes :

- un exemplaire à transmettre par courriel à :

[gestion-ia-ipr@education.gouv.fr](mailto:gestion-ia-ipr@education.gouv.fr)

et en copie [secretaire.de-se-2-2@education.gouv.fr](mailto:secretaire.de-se-2-2@education.gouv.fr)

8) Localisation du poste :

LILLE

Région	Nom du département	N° du département
Hauts-de-France	Nord	59

Le bureau des personnels d'inspection se tient à votre disposition pour tout complément d'information.